

**GERDAU**

Alloy Steels

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date de révision: 12-21-2017 Version: 2.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Alloy Steels
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Utilisation industrielle
Restrictions d'emploi : Aucun connu

1.3. Fournisseur

Gerdau Long Steel North America
4221 West Boy Scout Blvd.
Suite 600
33607 Tampa
T (800) 876-3626

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 800-424-9300 CHEMTREC

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Sensibilisation cutanée, H317
Catégorie 1
Carcinogenicity, H350
Category 1

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H350 - Peut provoquer le cancer

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, vapeurs.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette)
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

: L'exposition à des formes massives d'acier ne présente aucun risque pour la santé. Le meulage, la coupe thermique ou la fusion peuvent produire de la poussière ou des vapeurs. La poussière ou les vapeurs peuvent contenir des constituants élémentaires. L'exposition aux constituants élémentaires présente les dangers décrits dans cette fiche.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

12-21-2017

FR-CA (Français - CA)

Page 1

Alloy Steels

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Fer	Iron, elemental / Iron 55 / Direct reduced Iron / Iron, reduced / Elemental iron / IRON POWDER / Iron concentrate	(n° CAS) 7439-89-6	93,55 - 97,33	Non classé
Silicium	Silicon powder	(n° CAS) 7440-21-3	0,16 - 2,4	Non classé
Manganèse	Manganese, elemental / Manganese metal / Manganese elemental	(n° CAS) 7439-96-5	0,06 - 2	Non classé
Chrome	Chromium metal / Chromium, elemental / Chromium, metal / Chromium, metallic / Chromium (hexavalent)	(n° CAS) 7440-47-3	0 - 1,2	Comb. Dust
Nickel	Nickel metal / Nickel, elemental / Nickel, metallic / Nickel, metal / C.I. 77775	(n° CAS) 7440-02-0	<= 0,7	Skin Sens. 1, H317 Carc. 1B, H350 STOT RE 1, H372
Vanadium	Vanadium, elemental / Vanadium metal	(n° CAS) 7440-62-2	<= 0,15	Non classé

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.
Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après ingestion	: L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
--------------------------------	--

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
------------------------------------	--

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie	: Non inflammable.
-------------------	--------------------

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
-------------------	---

Alloy Steels

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : On land, sweep or shovel into suitable containers. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Éviter de respirer les dust, fume. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Silicium (7440-21-3)		
Canada (Québec)	VEMP (mg/m³)	10 mg/m³ (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica-total dust)
Colombie-Britannique	OEL TWA (mg/m³)	10 mg/m³ (total dust)
Chrome (7440-47-3)		
Canada (Québec)	VEMP (mg/m³)	0,5 mg/m³
Alberta	OEL TWA (mg/m³)	0,5 mg/m³
Colombie-Britannique	OEL TWA (mg/m³)	0,5 mg/m³
Ontario	OEL TWA (mg/m³)	0,5 mg/m³
Manganèse (7439-96-5)		
Canada (Québec)	VEMP (mg/m³)	0,2 mg/m³ (total dust and fume)
Alberta	OEL TWA (mg/m³)	0,2 mg/m³
Colombie-Britannique	OEL TWA (mg/m³)	0,2 mg/m³
Ontario	OEL TWA (mg/m³)	0,2 mg/m³
Nickel (7440-02-0)		
Canada (Québec)	VEMP (mg/m³)	1 mg/m³
Alberta	OEL TWA (mg/m³)	1,5 mg/m³
Colombie-Britannique	OEL TWA (mg/m³)	0,05 mg/m³
Ontario	OEL TWA (mg/m³)	1 mg/m³ (inhalable)

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Éviter toute formation de poussière. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Porter des gants de protection.

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Alloy Steels

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Métallique.
Couleur	: gris(e)
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 1480 - 1540 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 7,85
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	: Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. Lors de la combustion, il se forme: des oxydes de carbone (CO et CO2).

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Fer (7439-89-6)	
DL50 orale rat	30 g/kg
Silicium (7440-21-3)	
DL50 orale rat	3160 mg/kg
Manganèse (7439-96-5)	
DL50 orale rat	9 g/kg
Nickel (7440-02-0)	
DL50 orale rat	> 9000 mg/kg
Vanadium (7440-62-2)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé

Alloy Steels

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Nocif en cas d'ingestion.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après ingestion	: L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

Nickel (7440-02-0)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Brachydanio rerio)
CL50 poissons 2	1,3 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cyprinus carpio [semi-static])
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 Daphnie 2	1 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
EC50 72h algae 1	0,18 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
EC50 96h algae (1)	0,174 - 0,311 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])

12.2. Persistance et dégradabilité

Alloy Steels	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Alloy Steels	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Alloy Steels	
Écologie - sol	Non établi.

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	: Non classé
Autres informations	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Effect on the global warming	: Non établi.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Écologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

Alloy Steels

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Département des transports

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

IATA

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Alloy Steels

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Fer (7439-89-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Silicium (7440-21-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Chrome (7440-47-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Manganèse (7439-96-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Nickel (7440-02-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Vanadium (7440-62-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Alloy Steels

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Fer (7439-89-6)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

Silicium (7440-21-3)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

Alloy Steels

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Chrome (7440-47-3)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

Manganèse (7439-96-5)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

Nickel (7440-02-0)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

Vanadium (7440-62-2)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 12-21-2017

Autres informations : DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Textes complet des phrases H:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H350	Peut provoquer le cancer
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

FDS Canada (GHS)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit